

## Conservatoire à rayonnement régional de musique, danse et théâtre de Brest métropole



# INSCRIPTIONS

## CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

MUSIQUE | DANSE | THÉÂTRE

Collège Les Quatre Moulins

Collège Anna Marly

Collège Saint Pol Roux

Dossier en ligne à partir du 13 janvier sur  
[conservatoire.brest.fr](http://conservatoire.brest.fr)

Les inscriptions aux auditions d'entrée en classe à horaires aménagés musique, danse ou théâtre sont ouvertes en ligne sur le site du conservatoire pour la rentrée scolaire 2025/2026. Ces classes permettent d'offrir à tous élèves, débutants ou non, mais fortement motivés par la musique, la danse ou le théâtre, une double scolarité harmonieuse. Les disciplines artistiques sont intégrées dans l'emploi du temps scolaire de l'élève. Les cours ont lieu au sein de l'établissement scolaire et/ou au conservatoire.

### QUELS ÉTABLISSEMENTS ?

Le conservatoire de Brest métropole travaille en partenariat avec :

- **le collège Anna Marly, Brest** (musique tous instruments et danse jazz ou contemporaine)
- **Le collège Saint Pol Roux, Brest** (musiques actuelles amplifiées : chant, guitare, clavier ou batterie)
- **Le collège Les Quatre Moulins, Brest** (théâtre)

### C'EST QUOI LES CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS ?

C'est une classe qui te permet d'accéder à une pratique artistique tout en suivant ta scolarité dans les meilleures conditions possibles. Tu y développeras selon l'option choisie, ton sens de l'écoute, du rythme, du mouvement, le jeu et la culture théâtrale ainsi que ta concentration et ta confiance en toi qui favoriseront une meilleure chance d'épanouissement et de réussite scolaire.

### OÙ ET QUAND ?

Pour le collège Anna Marly (musique, danse), les cours ont lieu, pendant le temps scolaire, au conservatoire et les élèves sont accompagnés en transport en commun sur le trajet collège-conservatoire par des agents des établissements. Pour le collège Saint Pol Roux (musiques actuelles) et Les Quatre Moulins (théâtre), les cours ont lieu pendant le temps scolaire au collège avec des professeurs du conservatoire et du collège. Tout est organisé grâce à un emploi du temps aménagé et un allègement d'horaires.

## POUR QUI ?

Pour toi qui va entrer en 6e, 5e et exceptionnellement 4e ou 3e, débutant ou non, si tu es très motivé et si tu manifestes l'envie de développer une pratique artistique exigeante et de qualité.

*Hébergement en internat : Le collège Les Quatre Moulins (option théâtre) est doté d'un internat. Il accueille en priorité les élèves de son établissement. Possibilité d'héberger les élèves en option musique ou danse venant du collège Anna Marly ou en musiques actuelles du collège Saint Pol Roux.*

## QUEL PROGRAMME ?

**Danse au collège Anna Marly :** au conservatoire, deux cours collectifs de technique de danse (jazz et contemporaine) et au collège, un cours de culture chorégraphique. Soit 5h à 6h hebdomadaires

**Musique (tous instruments) au collège Anna Marly :** au conservatoire, un cours d'instrument, un cours de formation musicale, un cours de pratique collective instrumentale et au collège, un cours de culture musicale. Soit 4h40 à 6h hebdomadaires.

**Musiques actuelles au collège Saint Pol Roux :** au collège, pratique instrumentale de 2h à 3h hebdomadaires le mercredi matin, par les enseignants du conservatoire et éducation musicale générale et technique de 2h par la professeure d'éducation musicale du collège. Soit 4h à 5h hebdomadaires.

**Théâtre au collège Les Quatre Moulins :** au collège, jeu et culture théâtrale avec les enseignants du conservatoire et du collège et cours avec le professeur d'arts-plastiques sur la réalisation de décors. 6h hebdomadaires.

## IMPLICATION DE L'ÉLÈVE ET DE SA FAMILLE

L'emploi du temps particulier des élèves en classes à horaires aménagés demande de l'autonomie, de l'organisation et la faculté de s'adapter à un enseignement qui concilie apprentissages scolaires et artistiques. Un soutien des parents pour la mise en place d'une organisation dans le travail quotidien est fortement souhaité. Pour suivre le cursus de façon harmonieuse, il est nécessaire d'être motivé, car cette formation demande un investissement et une implication qui nécessitent un travail journalier, facilité par l'organisation des cours artistiques sur le temps scolaire.

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

**Études :** Brest métropole applique une tarification sociale en fonction du quotient familial. Les élèves des classes à horaires aménagés bénéficient du demi-tarif.

**Prêt/location d'instruments :** le prêt est gratuit la 1<sup>ère</sup> année, dans la limite du stock disponible. La location d'instrument est possible en 2<sup>e</sup> année, dans la limite du stock disponible et calculée en fonction du quotient familial.

## QUAND ET COMMENT CANDIDATER ?

**Collège :** Du lundi 13 janvier au samedi 8 mars 2025.

**Lycée :** du lundi 13 janvier au samedi 19 avril 2025

Inscription sur [conservatoire.brest.fr](http://conservatoire.brest.fr) pour les entrées au collège Anna Marly, Les Quatre Moulins de Brest et lycée Estran Fénelon

Pour le collège Saint Pol Roux de Brest, contacter directement l'établissement scolaire au 02 98 45 02 08

En cas de difficulté d'accès numérique il est possible de réaliser son inscription directement auprès de l'accueil du conservatoire, au choix :

- 16, rue du Château, Brest
- 50, rue Eddy Chetler, Le Relecq-Kerhuon

## L'ENTRETIEN D'ENTRÉE

*Les candidates et candidats recevront une convocation une semaine avant la date de l'entretien de motivation, stipulant l'heure et le lieu du rendez-vous. Prévoir une demi-journée par candidat/candidate pour la musique et la danse.*

### **Musique (tous instruments) au collège Anna Marly : Samedi 29 mars 2025, 15h à 18h**

Echange sur les motivations du candidat ou candidate (5 à 10 minutes). Atelier collectif autour du chant et du rythme (20 à 30 minutes). Echange avec le professeur d'instrument (5 à 10 mn de prestation pour les élèves ayant déjà une pratique et présentation de l'instrument pour les débutants). Echange avec le professeur de formation musicale pour les élèves ayant déjà une pratique.

### **Danse au collège Anna Marly : Vendredi 28 mars 2025, 15h à 18h**

Echange sur les motivations du candidat ou candidate (5 à 10 minutes). Participation à un cours de danse (1 heure) autour du rythme et du mouvement, avec des élèves déjà en classe à horaires aménagés.

### **Musiques actuelles au collège Saint Pol Roux : Samedi 15 mars, 9h à 13h**

Echange sur les motivations du candidat ou candidate (5 à 10 minutes) et jouer un court morceau avec un instrument si vous pouvez ou chanter un extrait de chanson sur une bande son type karaoké YouTube pour évaluer les compétences musicales même pour les débutants (10 minutes).

**Théâtre au collège Les Quatre Moulins : Mardi 25 mars, à partir de 9h.** Echange sur les motivations du candidat ou candidate et sur l'intérêt porté à l'art dramatique (environ 15 minutes).

## CONTACTS ET PORTES OUVERTES DES ÉTABLISSEMENTS

### **Conservatoire de Brest métropole**

16, rue du Château, 29200 Brest / 02 98 00 89 99 / [conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr](mailto:conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr)

**Portes ouvertes : samedi 8 mars de 10h à 12h (site du Relecq-Kerhuon et du Bergot, Brest-BelleVue) et de 14h à 17h, 16, rue du Château Brest-centre.**

### **Collège Anna Marly**

8 Rue Jules Lesven, 29200 Brest / 02 98 80 43 93 / [ce.0291661y@ac-rennes.fr](mailto:ce.0291661y@ac-rennes.fr)

**Portes ouvertes : Vendredi 17 janvier, de 16h30 à 19h**

### **Collège Les Quatre Moulins**

1 Place de Roscanvel, 29200 Brest / 02 98 45 16 91 / [ce.0291824A@ac-rennes.fr](mailto:ce.0291824A@ac-rennes.fr)

**Portes ouvertes : vendredi 17 janvier, de 17h à 20h**

### **Collège Saint Pol Roux**

40, rue de Bruxelles, Brest / 02 98 45 02 08 / [ce.0290131k@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290131k@ac-rennes.fr)

**Portes ouvertes : vendredi 31 janvier, de 17h à 20h**

**[En savoir plus sur les classes à horaires aménagés musique, danse et théâtre](#)**